



Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour défendre et revaloriser notre métier

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élus du SNES, du SNUipp et du SNEP s'engagent et agissent pour :

- la **réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- la **diminution des effectifs** et la **généralisation de dédoublements**,
- prendre en compte la pénibilité de notre métier : mise en place d'**aménagements des fins de carrière** par des modalités de départ anticipé et le rétablissement d'une CPA et d'un CFA attractifs.

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Grâce à l'action collective sur PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation avec la réduction de la durée des échelons et la création d'un 7^{ième} échelon dans la nouvelle grille classe exceptionnelle avec un indice sommital qui passe de 783 à 821. Mais combien de collègues l'atteindront sachant que le taux de passage à la classe exceptionnelle est déterminé chaque année par le ministère ?

Avec vous, le SNES, le SNUipp et le SNEP exigent :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- la **promotion immédiate à la classe exceptionnelle** de tous les PEGC n'y ayant pas encore accédé et l'accès de tous à l'indice terminal de la classe exceptionnelle,
- le **déroulement de carrière sur l'égalité de traitement** et non sur l'individualisation et le mérite.

NOS EXIGENCES POUR LE COLLÈGE

Pour une éducation de qualité, le SNES-FSU, le SNUipp-FSU et le SNEP-FSU s'engagent pour :

- garantir le **caractère national des programmes**, des évaluations, des horaires disciplinaires incluant des temps en petits groupes,
- **alléger les effectifs** (24 maximum) permettant de varier les situations pédagogiques favorisant les apprentissages et le suivi des élèves,
- avoir les moyens d'agir dans les classes dès que les difficultés se présentent par des modes d'interventions diversifiés,
- une Éducation nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, notamment par l'intervention d'équipes pluri professionnelles,
- continuer à porter l'exigence de moyens pour une **politique ambitieuse en éducation prioritaire** malgré le contexte de restrictions budgétaires,
- inclure un **temps de concertation** dans le temps de service actuel devant élèves.

DANS LES CAP COMME DANS LES CT : ENSEMBLE, POUR AVANCER !

La FSU, première fédération de l'éducation, rassemble des syndicats nationaux comme le SNES, le SNUipp et le SNEP et siège dans les comités techniques nationaux et académiques.

Voter pour le **SNES, le SNUipp et le SNEP aux élections pour la commission administrative paritaire (CAP)** et pour la **FSU pour les élections aux comités techniques (CT)**, c'est se donner :

- **des élu·e·s** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé·e·s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour la CAP votez :

Pour les CT
votez :



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN